



**MPHEC**  
Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**  
Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES** – Changements dans la population étudiante des universités : les inscriptions d'étudiants des Maritimes continuent de diminuer

**Le 25 février 2014**

**Pour diffusion immédiate**

Fredericton (N.-B.) – En 2012-2013, il y a eu 70 433 étudiants qui se sont inscrits dans les universités des Maritimes. Selon un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, même si le nombre total d'étudiants est demeuré stable en 2012-2013, la composition de la population étudiante continue de changer.

Au cours des 10 dernières années, le nombre d'étudiants des Maritimes inscrits dans les universités de la région a chuté de 12 %. Au cours de la même période, le nombre de Canadiens de l'extérieur des Provinces maritimes a augmenté de 28 % et le nombre d'étudiants internationaux a doublé.

« Les universités des Maritimes réussissent à maintenir leur volume d'inscriptions en attirant davantage d'étudiants de l'extérieur de la région, a déclaré la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. Les étudiants canadiens de l'extérieur des Provinces maritimes représentent 20 % des inscriptions et cette proportion atteint 14 % pour les étudiants internationaux. »

Les tendances relatives aux inscriptions observées dans les trois provinces sont très différentes.

- Au Nouveau-Brunswick,
  - Sur une période de dix ans, le nombre d'inscriptions au premier cycle a enregistré une baisse de 12 % et sur un an, la diminution était de 1 %.
  - En ce qui concerne les études de cycle supérieur, le nombre d'étudiants a augmenté de 33 % sur une période de dix ans, mais sur un an, une diminution de 2 % a été observée.
- En Nouvelle-Écosse,
  - Sur une période de dix ans, le nombre d'étudiants de premier cycle a augmenté de 4 % et sur un an, l'augmentation était de 1 %.
  - En ce qui concerne les études de cycle supérieur, le nombre d'étudiants a augmenté de 25 % sur une période de dix ans et cette proportion s'établit à 3 % sur un an.
- À l'Île-du-Prince-Édouard,
  - Sur une période de dix ans, le nombre d'inscriptions au premier cycle a augmenté de 20 %, mais une baisse de 2,5 % a été enregistrée sur un an.
  - En ce qui concerne les études de cycle supérieur, le nombre d'étudiants a augmenté de 92 % sur une période de dix ans, mais une diminution de 4 % a été constatée sur un an.

Le *Condensé annuel : inscriptions à l'université – 2012-2013* présente une série de tableaux récapitulatifs et de graphiques relatifs aux statistiques par province pour les 15 universités publiques des Maritimes illustrant les tendances pour des périodes d'une, de cinq et de dix années. D'autres tableaux qui présentent une ventilation des données par université figurent sur le site Web de la CESPM à [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

La Commission rendra public prochainement un deuxième condensé annuel qui porte principalement sur les diplômes décernés dans les universités des Maritimes en 2012. De temps en temps, la Commission publie aussi des rapports axés sur des thèmes précis dans le cadre de la série *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, par exemple le rapport, publié en mai 2012, sur les tendances dans les inscriptions d'étudiants internationaux. Ces rapports sont disponible sur le site Web de la CESPM.

À propos de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) : Établie en 1974, la CESPM célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire. La CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle a pour mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire. Les 20 membres de la Commission sont issus des Provinces maritimes et ils représentent les établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et le grand public. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer et à maintenir la prestation des meilleurs services possible aux étudiants pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

---

#### À L'INTENTION DES DIFFUSEURS DE NOUVELLES

Selon un rapport publié aujourd'hui (le 25 février) par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, même si le nombre total d'étudiants inscrits dans une université de la région demeure stable, la composition de la population étudiante continue de changer.

Au cours des dix dernières années, le nombre d'étudiants des Maritimes inscrits dans les universités de la région a chuté de 12 %. Au cours de la même période, le nombre de canadiens de l'extérieur des Provinces maritimes a augmenté de 28 % et le nombre d'étudiants internationaux a doublé.

La directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, a fait savoir que les universités des Maritimes réussissent à maintenir leur volume d'inscriptions en attirant davantage d'étudiants de l'extérieur de la région.

Le rapport, intitulé Condensé annuel : inscriptions à l'université – 2012-2013, peut être consulté en ligne sur le site Web de la Commission au [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

-30-

Renseignements pour les médias :

Lisa O'Connell

Commission de l'enseignement supérieur des Province maritimes

Téléphone : 506-453-2844

Courriel : [oconnell@cespm.ca](mailto:oconnell@cespm.ca)